

*REPUBLIQUE FRANCAISE*

-----  
*DEPARTEMENT DE LA MARNE*

-----  
*ARRONDISSEMENT DE REIMS*

-----  
*CANTON DE MOURMELON VESLE ET MONTS DE CHAMPAGNE*

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TREPAIL**  
**SEANCE DU 11 MAI 2023**

POINT DE SITUATION

Ghislain OLIVIER informe le conseil de la venue de 1100 enfants sur la commune pour une visite dans les vignes le 1<sup>er</sup> juin prochain, il demande qu'il n'y ait pas de traitements faits durant le passage des enfants. Il informe également le conseil de la tenue du Conseil d'école et du carnaval. En ce qui concerne la préparation de la fête patronale cela avance bien également. En outre il mentionne au conseil que la certification des vignes de la commune est en bonne foie.

Brice BEAUFORT informe le conseil de la tenue d'une réunion des l'Association des parents motivés du nouveau pôle scolaire.

Sylvie GERARD MAIZIERES informe le conseil de la venue du 6 au 8 juin, du Conseil de la Protection de la Nature, ils doivent passer sur Trepail, le but est de montrer le lien entre l'environnement et les vignes.

Eric LAFFARGUE signale au conseil le problème des herbes aux abords des habitations, il demande s'il serait possible qu'un article figure dans le prochain Trepail info, Monsieur le Maire lui demande s'il désire en rédiger un lui-même, Monsieur LAFFARGUE accepte.

Pascale REDON informe le conseil de plaintes qu'elle a reçu au sujet du mauvais entretien du cimetière, le maire lui indique de refaire une matinée nettoyage avec des volontaires et de voir avec le centre APF de Reims.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Le maire fait tourner le point budget.

Le maire informe le conseil que le vendredi 9 juin, il faut procéder à l'élection du délégué titulaire et de deux suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

En ce qui concerne le fleurissement Pascale REDON espère qu'il y aura du monde pour la journée plantation du samedi 13 mai prochain.

Monsieur le Maire informe le conseil sur le fait que les travaux place de la république sont presque terminés.

Monsieur le maire informe le conseil d'un travail sur le tableau vert de la commune fait en collaboration avec le Grand Reims, il est nécessaire de vérifier si on peut se passer d'enquête publique pour gagner des délais , à l'issue de ce travail une réduction du linéaire de Trépail pourra être effectué et cela contribuera à réduire le montant de l'attribution de compensation que la commune verse tous les mois au Grand Reims.

Monsieur le Maire informe le conseil du renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales le 8 mars dernier, en voici la composition :

Représentant titulaire de la commune : Alain GUILLAUME

Représentant suppléant de la commune : Eric LAFFARGUE

Représentant de l'administration titulaire : Pascal REDON

Représentant de l'administration suppléant : Yves TRIQUENOT

Représentant du Tribunal Judiciaire titulaire : Jean-Max DEFRANCE

Représentant du Tribunal Judiciaire suppléant : Yolande SCHADECK

Monsieur le Maire fait passer la réponse de la DGFIP quant à leur délai de traitement.  
Monsieur le Maire informe le conseil de la dissolution de l'association le « Moulin Fleuri » et du reversement par cette dernière sur le compte de la mairie la somme de 2900 euros.  
Cyril BEAUFORT à la demande de Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'un nouveau système d'alerte mis en place par le SDIS 51 .  
En ce qui concerne le projet de micro-crèche, il est maintenu mais des travaux sont à prévoir et faut attendre l'obtention du diplôme de la future employée courant juin pour se prononcer définitivement.  
Pour ce qui est de la constitution du jury d'assise, c'est Eric LAFFARGUE qui représentera la commune.  
Enfin Monsieur le Maire passe au vote de la délibération à l'ordre du jour concernant l'octroi d'une aide de 1000 euros au fond de concours au profit de la population de l'Oblast de Kharkiv, cette délibération est entérinée à l'unanimité.

#### TOUR DE TABLE

Alain GUILLAUME : RAS

Pascale REDON : RAS

Eric LAFFARGUE : RAS

Sylvie GERARD MAIZIERES : RAS

Brice BEAUFORT : RAS

Guillaume ELIE : RAS

Ghislain OLIVIER évoque un souci d'évacuation de réseau d'eaux usées bloqués rue de Vaudemange, en outre il informe le conseil de la venue de 300 motards le 26 août prochain et qu'il réservera le foyer une partie de la matinée à cette occasion.

Cyril BEAUFORT informe le conseil de la présence d'erreurs au sein du logiciel cimetière, une demande d'intervention va être faite au fournisseur de la commune JVS.

Arnaud BEAUFORT demande ou en est le travail du service archéologique au sein des bois de la commune, le maire lui répond qu'il devrait revenir à l'automne.

*La séance est clôturée à 21h30*

#### Annexe : les délibérations

#### **Délibération 2023-13 : Contribution au fond de concours au profit de la population de l'Oblast de Kharkiv**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu l'urgence humanitaire au sein de l'Ukraine et dans le cadre d'une action orchestrée par la région Grand Est.

Monsieur le Maire propose au conseil d'allouer une subvention exceptionnelle de 1000 € au fond de concours au profit de la population de l'Oblast de Kharkiv (Ukraine)

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE A L'UNANIMITE**

**Après en avoir délibéré,**

D'autoriser d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 €

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget.